



MAIRIE DE
SALIGNAC
04290

SALIGNAC, Le 1 août 2024

NOTE AUX PARENTS D'ELEVES

Madame, Monsieur,

Les services périscolaires (garderie matin et soir et cantine) de Salignac sont assurés par des agents municipaux sous la responsabilité du maire. Ils n'ont pas un caractère obligatoire. Ce sont des services proposés aux familles qui ont une incidence financière importante pour le budget de la collectivité et nécessitent de la part de chacun un comportement citoyen.

Comme nous vous l'avons précédemment exposé, la nouveauté pour cette rentrée scolaire consiste en la mise à disposition du portail famille.

Les familles n'ayant pas encore créé leur espace famille peuvent le faire sur le site <https://app.monespacefamille.fr/>

Les parents doivent obligatoirement remplir pour chaque enfant, les réservations aux services périscolaires sur ce site et fournir une attestation d'assurance de responsabilité civile pour l'année 2024-2025.

Les plannings de réservation des services périscolaires sont ouverts.

Vous pouvez vous connecter à l'espace famille, dans l'onglet « Espace famille », « Mes réservations », vous pouvez soit sélectionner jour par jour, soit « Réserver pour une période » (à privilégier pour les enfants qui vont régulièrement à la cantine et à la garderie).



Lors de la saisie, les jours réservés s'affichent en orange. Il faut bien valider les réservations en haut à gauche, pour que les jours validés s'affichent en vert.

Les repas et les temps de garderie seront facturés par la mairie, à terme échu, toutes les fins de mois sur relevé de présence des élèves.

Nous pouvons vous fournir l'assistance technique à ces formalités donc en cas de difficulté veuillez prendre contact avec la mairie de Salignac, par mail : salignachp@orange.fr ou par téléphone au 04.92.61.31.28.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (Garderie matin et soir) :

Accueil périscolaire du matin : 7h30 - 8h30

Accueil périscolaire du soir : 16h30 - 18h30

L'inscription préalable est obligatoire, au plus tard deux jours avant le jour réservé, sur le portail famille.

Les tarifs de la garderie, sont inchangés :

- **0.95 €** la demi-heure,
- Forfait de **50.00 €** par mois si fréquentation au-delà de 26h par enfant.

RESTAURANT SCOLAIRE DE SALIGNAC :

L'inscription préalable est obligatoire, au plus tard le mardi soir pour la semaine suivante, sur le portail famille.

En cas d'absence imprévue de l'enfant, nous vous demandons d'avertir le service périscolaire avant 8h45, l'absence sera excusée et le service ne sera pas facturé.

Pour rappel vous pouvez joindre les services périscolaires de Salignac par mail : garderiecantine@gmail.com ou par téléphone au 04 92 61 06 82 ou 07 83 38 00 17.

Le marché de livraison des repas avec la SARL CHEZ MARC de Peyruis est arrivé à son terme en juillet 2024. Un appel d'offre a été effectué début juin par la mairie de Salignac.

Le prestataire retenu pour cette année scolaire est **LA CUISINE DE CAROLINE** à Champtercier.

Le prix du repas enfant sera de 4.80 €.

CIRCULATION DEVANT LA CANTINE – GARDERIE
RUE DE L'ÉCOLE DURANT LES TRAVAUX

Des travaux d'aménagement du bâtiment communal situé en face de la cantine, garderie débuterons le 2 septembre 2024 pour une durée d'environ 10 mois.

C'est pourquoi nous vous rappelons que la partie de la **rue des écoles passant devant la garderie est interdite à la circulation** sauf véhicules de transport scolaire.

Une signalisation a été mise en place pour sécuriser l'arrivée et le départ des enfants empruntant ces transports.

L'emprunt de cette voie en véhicule par les parents est donc interdit et verbalisable.

Pour l'arrivée et le départ des enfants à l'école ou la garderie, il vous faut utiliser le parking supérieur entre l'église et la mairie, accompagner votre(vos) enfant(s) en empruntant les escaliers qui descendent vers l'école et la garderie. .

Notre principale préoccupation étant la sécurité de vos enfants, nous vous demandons le strict respect des règles précitées auxquelles nous serons particulièrement vigilants durant cette année scolaire.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Nous souhaitons à tous les enfants une très belle rentrée des classes 2024 - 2025.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Maire de Salignac,
Angélique EULOGE

